

# **Cérémonie de la 213<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires**

**ENAP – 9 février 2023**

Monsieur le directeur adjoint de l'ENAP, cher Jean-Philippe Mayol,

Mesdames et Messieurs les personnels de l'Enap, membres de la communauté pédagogique,  
Mesdames et messieurs les élus, les représentants des autorités civiles et militaires  
Mesdames et messieurs de l'ENAP malgache,  
Messieurs les représentants de la Maison centrale de Clairvaux  
Mesdames et Messieurs les élèves surveillants de la 213<sup>ème</sup> promotion et leurs familles

Mesdames et messieurs les élèves de la 214<sup>e</sup> promotion et la 27<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires en formation d'adaptation

C'est avec un grand plaisir que je représente aujourd'hui, M. Laurent RIDEL, directeur de l'administration pénitentiaire pour cette cérémonie de fin de la formation de la 213<sup>ème</sup> promotion

C'est pour moi un honneur mais également une fierté d'être présente aujourd'hui parmi vous.

Je tiens à saluer les familles ici présentes des 467 élèves qui vont quitter dans quelques jours leur lieu de formation pour rejoindre leur affectation où ils sont très attendus.

Mesdames et messieurs les membres de la 213<sup>ème</sup> promotion de surveillants, en intégrant le métier de surveillant pénitentiaire, vous intégrez une grande administration de l'Etat au sein d'un ministère noble et régalié qu'est celui de la Justice.

Surveillant pénitentiaire est un métier exigeant au service de nos concitoyens, fait de responsabilité et de volonté. C'est un métier qui exige des connaissances, des savoir-faire mais aussi une déontologie et un engagement sans réserve à l'image de la devise de l'administration pénitentiaire : « honneur et discipline ».

Ces valeurs, je sais d'ores et déjà que vous les avez faites vôtres en choisissant comme nom de baptême celui de Marc DORMONT surveillant principal de la MC CLAIRVAUX mortellement blessé en tentant de s'opposer à une évasion collective en 1992.

Nous avons d'ailleurs en présence de Laurent Ridel, directeur de l'administration pénitentiaire, commémoré son courage et celui de ses collègues en septembre dernier à Clairvaux. Ce fut l'occasion pour le directeur d'annoncer que désormais chaque

année le 22 septembre se tiendra une journée nationale d'hommage au personnel pénitentiaire.

Ce nom, trente ans après les faits, symbolise toujours le courage et le sens du devoir et de l'honneur des personnels pénitentiaires.

Marc DORMONT nous n'oublierons jamais votre sacrifice !

Je profite de cet instant pour adresser mes pensées les plus chaleureuses aux membres de sa famille que je sais informés de cette cérémonie.

Le travail de surveillant ne se résume pas toutefois à un métier de sacrifice.

Mesdames et messieurs en tant que surveillant, vous assurerez la prise en charge des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) par l'autorité judiciaire et confiées à l'administration pénitentiaire.

Vous contribuerez comme on l'a vu en évoquant la mémoire de Marc Dormont à la garde et à la surveillance des personnes détenues ainsi qu'à la sécurité des personnels et des établissements pénitentiaires, et plus largement de l'ensemble des citoyens.

Mais votre métier consiste aussi à participer à la réinsertion des personnes détenues, ne serait-ce que par c'est vous qui au quotidien êtes à leur contact.

Votre métier est aussi un métier de relations et d'exigence dans le contact humain que ce soit à travers les personnes détenues bien sûr mais aussi leurs familles et l'ensemble des intervenants et partenaires de l'administration pénitentiaire que vous serez amenés à côtoyer.

Ce métier qui devient le vôtre est fondamentalement un métier de relation humaine, il faut s'intéresser aux personnes, aimer la relation humaine. L'empathie est une qualité fondamentale, mais elle doit s'accompagner d'un haut niveau d'exigence, par le respect de la règle collective, le respect de votre autorité, et le respect de la vie collective.

Je vous invite à prendre ce métier à bras le corps, à tester vos compétences sur toutes les fonctions et les facettes qu'il peut offrir, soyez audacieux, ayez de l'ambition pour vous et pour les autres, engagez vous sans compter.

Vous prenez vos fonctions à un moment où le métier n'a jamais été aussi riche avec la possibilité de suivre des parcours très diversifiés.

Vous pouvez ainsi exercer vos savoir faire aussi bien en établissement qu'en services extérieurs, être un surveillant acteur incontournable d'une détention sécurisée, devenir membre d'une équipe locale de sécurité, voire plus tard d'une équipe régionale d'intervention et de sécurité, membre d'un prej, travailler pour le SNRP ou encore en SPIP etc.. avec cette première formation vous vous ouvrez le champ des possibles.

Si votre période de formation initiale s'achèvera dans quelques jours, sachez toutefois que votre formation ne s'arrête pas là. Tout au long de votre carrière, vous devrez entretenir et actualiser les connaissances acquises. C'est une condition nécessaire à la bonne réalisation de vos missions.

Le terme de votre formation ne sera pas une fin mais, bien au contraire, le début de votre carrière. Je vous ai parlé de la diversité des métiers mais vous pouvez également l'enrichir suite à des réussites de concours ou examens professionnels vous permettant d'accéder à la diversité des corps de l'administration pénitentiaire que ce soit comme officier, directeur des services pénitentiaires ou bien vers la filière d'insertion et de probation.

C'est donc ensemble, et au sein de la communauté de l'administration pénitentiaire, que les devenir communs se construiront.

Je vous souhaite donc, à toutes et tous, une bonne fin de formation et une belle carrière professionnelle empreinte d'engagement et d'humanité, et de fierté pour le métier que vous avez choisi au service de la Nation.

Elèves de la 213<sup>me</sup> Promotion « Marc DORMONT », assurez votre nouveau métier avec fierté, soyez fiers de servir la Justice.

Merci